

Présents :

Madame PINAULDT, Maire-Adjoint chargée des Affaires Scolaires
Monsieur PORTEIX, Maire-Adjoint territorial, conseiller de quartier
Madame CACHERA, Directrice de l'école
Mesdames ASSAL, BERTHO, BRACHET, COMBE, CORNU, DESSART, FLEURET, KHAVAND, MAURAS, PATAY, PHILLIPS, QUEMIN, SALANOUBAT, THORIN, ZYANI – Enseignantes
Monsieur TESSIER, éducateur des activités physiques et sportives
Mesdames FELLOUSSI, SALHORGNE, - Parents d'élèves FCPE
Mesdames DANSOKO, FERRAND, GIACCARDO, LAPLASSOTE, MAYRAN, Monsieur GABBAY - Parents d'élèves PEEP

Absents excusés :

Madame AUSSIBEL, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 13^{ème} circonscription,
Mesdames DAUBA, ROULIER, SEUROT, enseignantes
Mesdames LAMBERT, MERCIEUX, MANCINI, Monsieur MAUDUIT, parents d'élèves FCPE

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAPLASSOTTE

Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 10 juin 2014

1- Les élections des représentants de parents d'élèves

Le taux de participation aux élections des parents d'élèves a été inférieur à celui de l'année précédente (45,34%), avec pour résultat : 8 parents élus PEEP, 6 parents élus FCPE.

2- Le règlement intérieur

Il est remanié compte tenu de la réforme sur les rythmes scolaires. Il y a quelques modifications concernant la coopérative scolaire, la collecte pour la Caisse des écoles et le droit à l'image. A noter que les cartes Pokémon sont objets de chantage et de convoitise, elles sont donc interdites au sein de l'école, de même que les bonbons. Le règlement intérieur présenté ce jour en conseil d'école est validé.

Concernant le point sur l'assurance scolaire, la PEEP soulève le problème des assurances qui ne prennent plus en charge les dommages causés à l'enfant par un tiers s'il n'est pas identifié et nommé. Madame CACHERA souligne d'autre part l'interdiction qui est faite par l'Education nationale aux agents de l'Etat de diffuser le nom de l'enfant en cause si son acte n'est pas volontaire ; la diffusion des coordonnées du tiers peut être par contre donnée aux assurances au *bon vouloir* de la famille du tiers concerné. Etant donné la qualification de *protection de la vie privée*, ce problème juridique est en l'état insoluble. Les parents de la PEEP comptent soulever cette question auprès du Ministère.

3- Bilan de la rentrée scolaire

Cette année 2014-2015, l'école accueille 6 nouvelles collègues enseignantes, 376 élèves. Les effectifs des classes de CP sont de 26 élèves, ceux des CM1 sont de 30 ; ils sont donc assez lourds.

Mme CACHERA nous informe que de nouveaux programmes seront en vigueur en 2015 en maternelle, et plus tard pour l'élémentaire (2016 ?).

La consultation nationale du mercredi 15 octobre sur *le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture* a permis de prendre connaissance des objectifs généraux ; l'étape de diffusion de documents d'accompagnement semble nécessaire.

Les créneaux de sport et musique ont pu être répartis sur le nouvel emploi du temps de la semaine.

La question de l'activité obligatoire de la piscine a été soulevée : le manque de bus pour s'y rendre pose problème, seuls les CP bénéficiant de car. Le conseil d'école demande à nouveau à ce que le transport en car soit organisé pour les autres classes. Actuellement, l'activité piscine demande de dégager une matinée complète de classe. Les enfants dispensés de natation restent à l'école. En cas de pluie, les classes de CE1 au CM2 annuleront leur séance. Il nous semble que le temps de 25 minutes passé dans l'eau, en seulement 8 séances, n'est pas suffisant pour apprendre à nager.

Nous demandons à ce que les CP et CE1 soient prioritaires sur l'année entière pour l'activité piscine, organisation qui n'a pas été retenue cette année.

4- Informations relatives aux projets d'école

- *Le calendrier scolaire* : les dates des prochains conseils d'école sont le vendredi 6 mars et le mardi 2 juin à 18h15.

La Fête de l'école aura lieu le 19 juin au soir et sera préparée lors d'une réunion préalable avec le Comité des fêtes.

Pas d'information sur des « ponts scolaires »: obtenir un pont nécessiterait de rattraper les heures de classe les mercredis après-midi, alors que les enfants ont besoin de cette pause de milieu de semaine.

- *Les APC* - activités pédagogiques complémentaires- sont organisées sur le temps de midi, 1h par semaine pour les enseignants; 30 mn par séance pour les élèves.

Actions intégrées au projet d'école

- *Le comité des enfants* : les enfants ont élu leurs délégués. Le 1er comité se réunira le jeudi 27 novembre.

- *Les partenariats artistiques et culturels* sont renouvelés avec le cinéma et le théâtre des 3 Pierrots, la médiathèque municipale, les animations Cicadelle ainsi que les projets particuliers à chaque classe. Le film « Grizzly » sera projeté aux 3 Pierrots juste avant Noël pour tous les enfants de l'école, la coopérative scolaire prenant en charge le financement.

- *La semaine du livre du 8 au 12 décembre* : La librairie « Le Buveur d'Encre » s'associe à cette semaine par une vente de livres (ménageant un pourcentage qui permet l'achat de livres pour la bibliothèque) et en faisant venir à l'école un auteur et/ou illustrateur (à confirmer). Un spectacle intitulé « Les clowns échappés du cirque » sera offert aux élèves les 11 et 12 décembre au matin ; le coût sera réglé par la coopérative scolaire.

- *Les rencontres sportives* : le tableau des événements (hockey, foot en salle, jeux athlétiques,...) sera mis sur le blog dès que la diffusion sera donnée par le service des sports.

- *Le spectacle de musique* de fin d'année des CP et CE1 au Carré, organisé par Madame CHAGNOLEAU et les enseignantes, sera réparti sur deux soirées en mai ou juin (pour suivre les consignes sécurité).

- *Pas de classe de découverte* à Tamié cette année, Mme DESSART n'ayant pu s'y inscrire faute de trouver une autre classe de la ville qui partirait avec elle. Madame PINAULDT va voir avec M. GODEFROY afin de trouver une solution si cela devait se reproduire l'an prochain.

5- Les rythmes scolaires :

- *La mise en place de la réforme des rythmes scolaires* a été compliquée, les enfants ont eu du mal à connaître leur emploi du temps personnel (7 options possibles par jour, par enfant). Nous avons aussi remarqué plus de stress et de fatigabilité chez les enfants. Les temps de classe et d'animation ne sont plus bien différenciés pour certains, les enfants sont plus bruyants dans les couloirs, le niveau de langage et les attitudes sont « plus relâchées ». La fatigue se ressent en classe mais aussi en récréation. La surveillance des récréations a été renforcée.

- *A ce jour*, le temps d'appel dans les classes, compte-tenu des options proposées, prend encore trop de temps sur le temps de classe, notamment dans les classes des plus jeunes. Un bon nombre de familles ne suivent pas le planning fixé à la semaine, ce qui complique l'organisation. Un temps de concertation entre la directrice d'école et la directrice de l'ALSH a été organisé sous forme de formation. Il faut améliorer le partenariat et rédiger une charte école pour aider les enfants qui ne perçoivent pas la différence entre le scolaire et le périscolaire. Madame PINAULDT pense aussi que l'organisation du temps périscolaire pourrait être revue à la simplification à la prochaine rentrée scolaire, que la mission de formation des animateurs est essentielle. Il s'agit d'une profession à statut précaire, donc instable. Cependant, les nouveaux « rythmes scolaires » tendent à les professionnaliser, ce qui est un facteur de progrès. Ces animateurs reçoivent des consignes et sont contrôlés ; leur posture, qui n'est pas celle de l'enseignant, doit être conforme à l'éducation

des enfants (niveau de langage, attitude, respect des règles de la collectivité); l'équipe a conscience de ces problèmes, de même que la Mairie. Si le choix des activités périscolaires est limité, ceci est dû à la difficulté de trouver des intervenants fiables.

- *L'étude* : 160 enfants en moyenne y sont inscrits, pour 35 mn effectives de travail ; les groupes sont de 20 élèves au maximum, pour pouvoir entre autre, faire lire les CP. Mme CACHERA rappelle qu'il n'y a pas de devoirs écrits à donner le soir et que le travail écrit cependant donné, pour soutenir les apprentissages du jour ou de la période, doit rester raisonnable. Certains représentants de parents contestent cette instruction ministérielle, associant niveau scolaire et devoirs du soir.

6- Locaux : état des lieux, travaux et sécurité

- *Les travaux* : à l'été 2014 ont eu lieu la restauration de l'annexe et la peinture du bureau de direction. Les portes et les huisseries des entrées sur les extérieurs ont été changées ; les matériaux semblent légers (porte d'entrée de l'école déjà marquée). La réfection des toilettes des CP n'a pas été faite à la Toussaint comme prévu. La restauration de l'école devrait avoir lieu dans deux ans. Concernant les plantations : deux bacs ont été enlevés car ils gênaient de la saleté faute de plantation. Plusieurs demandes de plantations ont été faites pour aménager un espace avec quelques rosiers, demande non retenue faute du budget.
- *Le ménage* : il y a de l'amélioration mais il y a des points non résolus comme le nettoyage des rideaux, les poussières sur les meubles et étagères.
- *Le mobilier* qui a été demandé en fin d'année a été attribué : armoires, bureaux, chaises, bacs BCD, tables et chaises élèves. Le renouvellement du mobilier vétuste sera demandé au fur et à mesure.
- *L'informatique* et le réseau internet ont été remis en état de manière satisfaisante.
- *La sécurité* : le premier exercice d'évacuation incendie a été effectué fin septembre. Le 13 novembre il y aura un exercice départemental PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) en mode mise à l'abri avec confinement.

7- La pause méridienne et restauration

- *Organisation du temps méridien* : les ateliers du midi débutent en novembre; Madame LAURET a mis en place l'organisation au sein de l'école - biodiversité pour les CM1 et CM2 ; jeux de société pour tous ; mime pour du CP au CE2 ; expression théâtrale du CP au CM1; sport du CE1 au CM2

10- La coopérative scolaire

- Le solde du budget de l'école s'élève à 12537 € : avec cette somme, des ordinateurs ont été achetés, d'autres dépenses sont en prévision pour du matériel lié à l'informatique, à l'audio et à la vidéo ainsi que pour le matériel collectif des arts plastiques.
Les spectacles, séances de cinéma et animations sont pris en charge par la coopérative générale et chaque classe a un montant équivalent à 30 euros par élève et par an.

11- Divers

- L'animation de formation aux « premiers secours » pour les CM2, pris en charge par la PEEP, est renouvelée cette année ; elle se déroulera au mois d'avril.
- Demande des parents de la PEEP à Madame PINAULDT d'un accueil avant 8h30 pour les enfants dont les parents travaillent. Mme PINAULD répond que le coût serait trop important étant donné le peu de familles concernées. Les parents pourraient s'arranger entre eux (covoiturage).
- La restauration scolaire pour tous les enfants le mercredi est demandée sachant qu'une majorité de familles n'a pas accès au centre de loisirs ce jour-là et que la restauration n'est prévue que pour les seuls enfants inscrits au centre. Il est difficile à beaucoup de familles d'être présentes à 11h30 à l'école. Mme PINAULDT répond que ce n'est pas envisagé, et souligne le fait que les enfants peuvent être accueillis jusqu'à 12h30.